

Procès verbal de la réunion ordinaire du 8 mai 2017

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 20 avril 2017 s'est réuni le 8 mai 2017 à 10 heures 30 au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jacques BŒUF, Maire, étaient présents : Bœuf, Malauron, Chanudet, Battut, Boyer, Lascourbas, Meynard.

Mmes Charbonnel Dessemond, Loulergue, Morele, Tomassi.

Absents : /

Secrétaire de séance : Christophe BOYER

Ordre du jour : Demande de financement du SDIS 23
Forge de Barreix
Demande de travaux Le Banneix
Questions diverses
Informations

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la dernière séance.

Contribution complémentaire au SDIS 23

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier du Président du Conseil d'Administration du SDIS 23 qui nous sollicite pour obtenir une contribution complémentaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Accorde un financement complémentaire spécifique au SDIS 23 de 171 €.

Forge de Barreix

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur CAMELIN François qui souhaite nous vendre la forge de Barreix afin qu'elle appartienne au patrimoine de la Commune pour qu'elle soit réhabilitée.

Le Conseil Municipal, même s'il est sensible au Patrimoine, faute de budget pour l'acquisition et pour l'entretien, ne donne pas suite à cette demande.

Demande de travaux le Banneix

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de travaux de Monsieur et Madame Rey qui souhaitent la réalisation d'un fossé du côté amont de la route permettant l'évacuation des eaux fluviales le plus en aval possible.

Le Conseil Municipal, va se rapprocher des services du Parc de l'Équipement pour étudier la faisabilité de la demande.

Questions diverses

Informations

Départ de Madame Camus du logement communal le 26 juin 2017.

Courrier de Monsieur le Procureur de la République relatif à la Communauté de Communes Creuse Grand Sud.

Chantier participatif réalisé le 30 avril 2017 pour l'aménagement du Bourg et retour de l'étude en mairie le 16 mai 2017.